

Bodrelot / Charpentier / 41 avenue du 8 Mai 1945

	Bodrelot, Charpentier, 41 Avenue du 8 mai,	Du Lundi au Jeudi		Du Vendredi au Dimanche et jours fériés	
		1 jour	Demi-journée	1 jour	Demi-journée
Nogentais	Habitants			139 €	
	Associations, SYNDICS, établissements scolaires, organismes publics ou politiques, entreprises privées	91 €	48 €	91 €	54 €
ACSO	Habitants			161 €	
	Associations, SYNDICS, établissements scolaires, organismes publics ou politiques, entreprises privées	107 €	54 €	107 €	59 €
Extérieurs	Entreprises privées, comi- tés d'entreprise, associa- tions hors département, autre...	182 €	91 €	273 €	102 €

Dépôt de garantie dommages divers : 200 € / dépôt de garantie entretien ou tri déchets non effectué : 100 €

Le paiement de location et les dépôts de garantie sont à déposer au service **Locations de salles dans un délai de 15 jours avant l'occupation de la salle**. Un titre de recette sera émis aux organismes pour la location et si besoin pour couvrir les dégradations, ou le non respect du présent règlement.

Les dépôts de garantie sont restitués dans un délai de 15 jours après la location.

En cas de non respect du règlement intérieur, ils sont encaissés par la régie de recette dédiée. Pour la salle Zanetti, un état des lieux d'entrée et de sorties sera réalisé.

Tarifs applicables au 1^{er} janvier 2025 la ville de Nogent-sur-Oise se réservant le droit d'apporter des modifications en cours d'année.



VILLE DE

Nogent
sur-Oise